

NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

----

OBJET : Marché(s) sur appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles de la commune de Nouméa

P.J. : 1 projet de délibération

Dans le cadre de sa politique éducative, la Ville souhaite optimiser les conditions d'enseignement en améliorant le confort thermique et phonique des écoles de la commune de Nouméa.

A cet effet, elle envisage d'équiper en climatiseurs et en panneaux photovoltaïques les 15 écoles suivantes :

ÉCOLES ÉQUIPÉES EN CLIMATISEURS ET EN PHOTOVOLTAÏQUE EN 2024		NOMBRE DE CLASSES À CLIMATISER
1	Charles BICHON	12
2	Christine BOLETTI	13
3	Mathilde BROQUET	13
4	Amélie COSNIER	9
5	Guy CHAMPMOREAU	15
6	Les FRANGIPANIERS	7
7	Les PENSEES	11
8	Marie COURTOT	12
9	Henriette GERVOLINO	9
10	LES IRIS	7
11	Serge LAIGLE	16
12	Les ORCHIDEES	10
13	Les ROSES	6
14	Les PERVENCHES	9
15	Jacques TROUILLOT	14
TOTAL		163

Les travaux d'un montant prévisionnel de 200 millions de francs CFP TTC seront réalisés prioritairement durant les vacances scolaires et devraient s'achever au premier semestre 2024.

Pour la réalisation de ces travaux, la Ville a sollicité une aide financière auprès de la province Sud, laquelle serait susceptible de participer au financement à hauteur de 75 %.

Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le(s) marché(s) sur appel d'offres ouvert avec le ou les soumissionnaire (s) qui sera(ont) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour la réalisation de travaux d'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles de la commune de Nouméa.

Tel est l'objet du projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 30 juin 2023

Le Maire,  
  
Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

811

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 20 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe DELIERE
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
	M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	Mme	Pascale SERVENT	M.	Claude CHARLOT
<b>13.07.2023</b>	M.	Michel FONGUE	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Janine BAJON	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Christiane SARIDJAN
	M.	Bruno CAPY	Mme	Laurie HUMUNI
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Veylma FALAE
<b>13.07.2023</b>	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Kimberley BARONI	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

### ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe DELESSERT
		M.	Patrick GUILLON	Mme	Charlotte THAI AWE
		Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Stéphanie PAIMAN
Nombre de présents	: 28	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de votants	: 49	Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
(21 procurations)		Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Daniel HINSCHBERGER
		Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
		M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
		Mme	Cindy PRALONG	Mme	Christine LE SAINT
<b><u>SORTIE DE :</u></b>		Mme	Naïa WATEOU	Mme	Jeanne POELLABAUER
- <b>M. P. BLAISE</b>		M.	Luc BRUN	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
- <b>Mme M. MANUOHALALO</b>		Mme	Valérie LAROQUE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.



DELIBERATION N° 2023/811

habilitant le maire à signer le(s) marché(s) sur appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles de la commune de Nouméa

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **20 JUIL. 2023**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/96 du 30 juin 2023,

La commission de la solidarité, jeunesse, culture et sport entendue en séance du 5 juillet 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le(s) marché(s) sur appel d'offres ouvert à intervenir avec le ou les soumissionnaire (s) qui sera(ont) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour la réalisation de travaux d'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles de la commune de Nouméa.

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre la mise en place de climatiseurs et de panneaux photovoltaïques dans 15 écoles de la commune de Nouméa, comme suit :

ÉCOLES ÉQUIPÉES EN CLIMATISEURS ET EN PHOTOVOLTAÏQUE EN 2024		NOMBRE DE CLASSES À CLIMATISER
1	Charles BICHON	12
2	Christine BOLETTI	13
3	Mathilde BROQUET	13
4	Amélie COSNIER	9
5	Guy CHAMPMOREAU	15
6	Les FRANGIPANIERS	7
7	Les PENSEES	11
8	Marie COURTOT	12
9	Henriette GERVOLINO	9
10	LES IRIS	7
11	Serge LAIGLE	16
12	Les ORCHIDEES	10
13	Les ROSES	6
14	Les PERVENCHES	9
15	Jacques TROUILLOT	14
TOTAL		163

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à deux cents millions (200 000 000) de francs CFP TTC.

La dépense est imputable au budget principal de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 5 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIL. 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 25 JUIL. 2023

Le secrétaire de séance,



**Kimberley BARONI**

Le maire,



Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.A.C.P.	- 1
D.V.C.E.S.	- 1
SGL (FT)	- 1
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

28 JUIL. 2023

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MARCHES SUR AOO TRAVAUX AMELIORATION CONFORT THERMIQUE ET PHONIQUE ECOLES DE LA COMMUNE DE NOUMEA

---

Date de transmission de l'acte : 27/07/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 27/07/2023

---

Numéro de l'acte : 2023-811 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20230720-2023-811-DE

---

Date de décision : 20/07/2023

Acte transmis par : Celine MARTINI ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Marchés publics de travaux

1.1.1.3. Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de F.CFP